

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEYCHES**

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

DEPARTEMENT

DU

LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE SEYCHES

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Etaient présents : M. VIGO Emmanuel, M. BALSAC Olivier, Mme LE FORT Erika, M. ROYER Jean-Baptiste, Mme DELSOL Vanessa, M. FAURE Ludovic, Mme MAGES Séverine, M. DEON Fabien, M. COSTALONGA Hervé, Mme SANDRE Josiane Mme VARAGO Sandrine, Mme MARCON Aurélie, Mme ORTOLAN Marie-France, M. PHILIPPON Jérémy, M. GEERLINGS Augustinus

Etaient absents : Mme VARAGO Sandrine

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine

Pouvoirs : Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Madame MARCON Aurélie

Secrétaire de séance : M.ROYER Jean-Baptiste

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents 14
Votants : 14

**DELIBERATION N°18 DU 29 AVRIL 2026
CHANGEMENT DES MENUISERIES MAISON ATTENANTE A LA MAIRIE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les menuiseries de la maison attenante à la Mairie doivent être changées.

Monsieur le Maire présente 3 devis :

- SZPALA MENUISERIE pour un montant de 18129.82€ TTC
- GROUPE SCHIRO pour un montant de 26 904.89€ TTC
- MENUISERIE INDUSTRIELLE pour un montant de 18 464.53€ TTC

Monsieur DEON Fabien travaillant pour la société Menuiserie Industrielle ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à 14 voix pour :

- D'accepter le devis de la société Menuiserie Industrielle pour un montant de 18 464.53€ TTC avec un versement d'acompte d'un montant de 7 704.95€
- D'inscrire cette dépense en section d'investissement : opération 10 article 231
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis

Seyches, le 04 mai 2026

Le Maire,
Emmanuel VIGO

Le secrétaire de séance,
M.ROYER Jean-Baptiste

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture de Marmande, et publication